



LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE

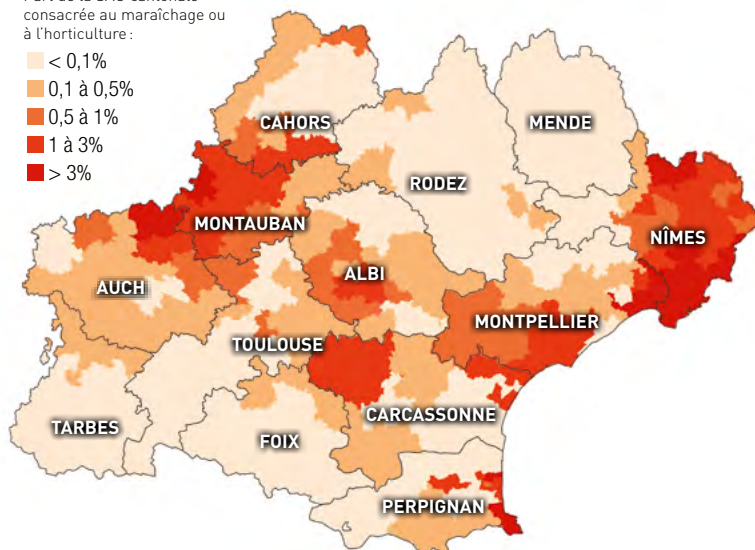
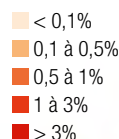
La région Occitanie se classe 4^e région maraîchère et 5^e région horticole de France. Avec des filières structurées sur le territoire, des entreprises reconnues, y compris à l'export, de nombreux SIQO et une certaine précocité des productions en raison du climat, **la région dispose d'un positionnement concurrentiel plutôt avantageux** sur ces 2 filières, malgré la proximité de l'Espagne.

Très **consommatrices de main-d'œuvre** et porteuses de valeur ajoutée, ces filières ont un poids économique important dans les territoires, même si elles ne concernent que 7% des exploitations.

Les productions légumières occupent 39 000 ha en 2018. Après une période de forte baisse au début des années 2000, les surfaces en légumes tendent à augmenter de nouveau depuis 10 ans. La production maraîchère se développe notamment en péri-urbain, près des bassins de consommation. La région se distingue plus particulièrement par sa production de melons, de légumes secs, de tomates et d'ail.

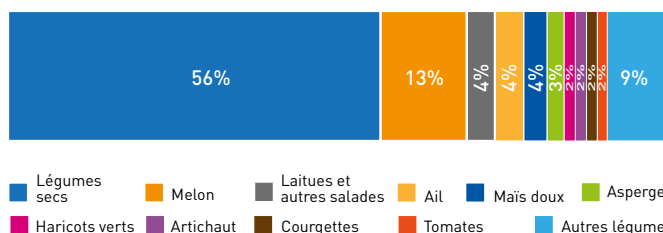
Les légumes produits localement bénéficiant d'une image positive auprès du consommateur, les exploitations maraîchères sont nombreuses à développer les circuits courts : marchés, vente à la ferme, AMAP, etc.

Part de la SAU cantonale consacrée au maraîchage ou à l'horticulture :



RÉPARTITION DES SURFACES EN MARAÎCHAGE ET HORTICULTURE

[Source : ASP - données PAC 2018]

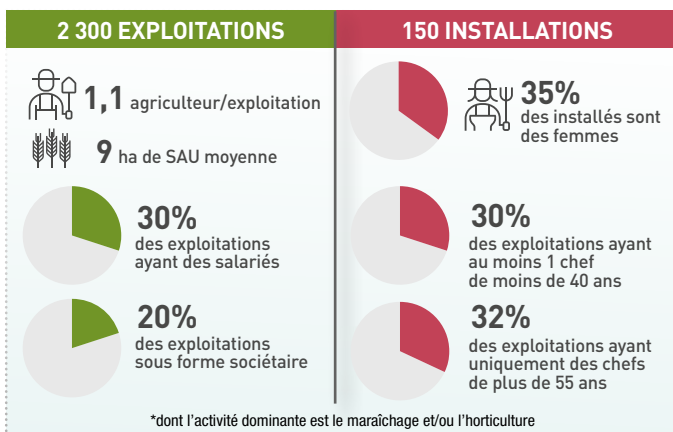


RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES LÉGUMIÈRES : 39 000 HA

[Source : SAA 2018]

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES ET HORTICOLES*

[Source : MSA 2017]



LES CHIFFRES

MARAÎCHAGE :

- 39 000 ha de légumes en 2018, soit 12% des SF dont 13 200 ha en AB représentant 20% des SF bio en légumes frais et 44% en légumes secs
- 407 000 tonnes de légumes produites en 2018
- 45 organisations de producteurs pour la filière fruits et légumes
- 780 établissements de collecte, conditionnement et transformation
- 280 millions d'euros pour la production de légumes frais et de pommes de terre, soit 4% du produit agricole d'Occitanie en 2018
- 686 millions d'euros de légumes et melons exportés en 2019

HORTICULTURE :

- 668 ha développés en horticulture et pépinière en 2018, soit environ 8% des SF
- 140 millions d'€ pour la production horticole et les pépinières soit 2% du produit agricole d'Occitanie en 2018
- 10,8 millions d'€ de fleurs et plantes exportées en 2018

[Sources : SAA 2018, Agence BIO 2018, Comptes de l'agriculture 2018, Douanes 2019, fédération de fruits et légumes d'Occitanie]

PLUS D'INFOS sur

AREFLH : <http://www.areflh.org/>

FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/>

FAITS MARQUANTS 2019

AIL

Les conditions climatiques printanières jouent en faveur d'une campagne de commercialisation précoce avec des calibres moyens à gros et une qualité correcte. Les conditions sèches du mois de juillet accompagnent le séchage. Les cours se maintiennent en début de campagne au-dessus de la moyenne quinquennale. En fin de période, les volumes en provenance d'Espagne pèsent sur le marché.

MELON

Le début de campagne affiche un bon dynamisme avec des prix supérieurs à la moyenne quinquennale : les melons régionaux s'assurent une bonne place sur le marché face à la faiblesse des importations espagnoles pénalisées par des aléas climatiques.

Dès la mi-juillet, l'offre s'étoffe avec les apports de la production nationale qui viennent s'ajouter à la production roussillonnaise, de PACA et du Sud-Ouest alors que les importations espagnoles sont présentes. Les prix se réajustent à la baisse avant de s'effondrer à la mi-juillet, le marché du melon sera ensuite porté à l'état de crise conjoncturelle (17 juillet).

Par la suite, la baisse de la production permet d'équilibrer un marché qui reste sans dynamisme. La fin de saison, accompagnée d'une météo favorable à la consommation, voit une réduction de l'offre et les prix progressent.

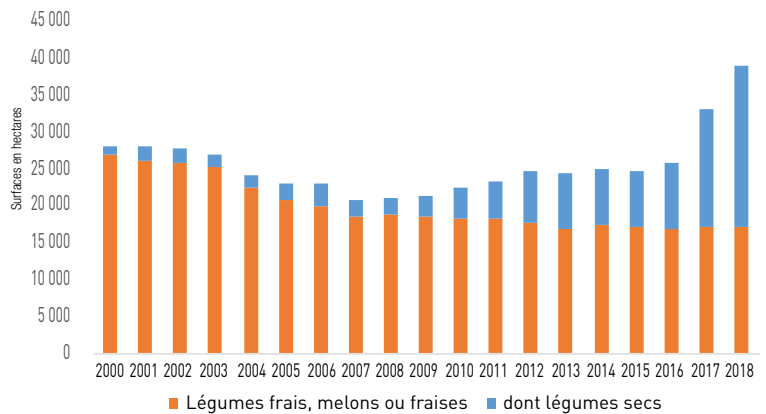
SALADE

L'évolution des surfaces plantées s'inscrit durablement à la baisse, notamment pour les salades de plein champ. La filière connaît des difficultés structurelles depuis plusieurs années liées à l'instabilité de la conjoncture sur le marché européen. Des surfaces de serres sont démontées ou abandonnées, fragilisant plus encore la filière. La campagne 2018/2019 est une fois de plus inédite avec un début de saison retardé et une offre déficitaire sur le marché français. Les conditions météorologiques impactent la production : le plein champ a souffert de problèmes qualitatifs liés à un excès d'eau alors que le déficit de luminosité pénalise la culture sous serre.

Les cours sont bien orientés en début de campagne pour les salades d'hiver. Les difficultés rencontrées par l'Espagne et l'Italie atténuent l'impact des importations de début de saison sur le marché français du frais. À partir du mois de février, les prix sont divisés par deux puis chutent drastiquement en fin de saison. Sur les marchés contractualisés, les prix sont plus âprement discutés mais globalement, les cours restent supérieurs à la moyenne quinquennale.

LÉGUMES BIO

La dynamique d'augmentation des surfaces reste importante, supérieure à celle de la France entière. En 2018, 20% des légumes de la région étaient déjà produits sous le label AB. Du côté des marchés de fruits et légumes bio, la clientèle toujours en croissance tire les prix vers le haut notamment au troisième trimestre. Entre juillet et septembre, le prix moyen a augmenté de 2% par rapport à 2018 quand les achats se sont accrus de 6,4% en volumes et de 8,4% en valeur (source : Interbio Occitanie).



ÉVOLUTION DES SURFACES DE LÉGUMES EN OCCITANIE

(Source : SAA 2018)

Le début des années 2000 témoigne d'une érosion marquée des surfaces régionales consacrées au maraîchage. Elles se redressent à partir de 2010 grâce à l'accroissement puis à l'explosion des surfaces de légumes secs (majoritairement les pois et les lentilles) qui passent de 1 500 à 17 000 hectares entre 2008 et 2018 et sont même multipliées par 3 entre 2016 et 2018, conséquence des réformes de la Politique Agricole Commune. Alors que la production de melons, majoritaire, reste stable depuis le début des années 2000, la plupart des cultures légumières se sont effondrées. Quelques cultures telles que l'artichaut, l'ail, l'oignon, tendent vers une augmentation des surfaces mais pour la plupart d'entre elles, on observe une stabilisation depuis une dizaine d'années.

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : SAA 2018)

1	Culture	Pourcentage
	Ail	60%
	Melon	40%
	Légumes secs	34%
	Courgette	24%
	Céleri	23%
	Cornichon	20%

Pourcentage des surfaces françaises

2	Culture	Pourcentage
	Asperge	22%
	Pastèque	22%
	Chicorées	21%
	Concombre	17%
	Artichaut	12%
	Maïs doux	6%

Pourcentage des surfaces françaises

3	Culture	Pourcentage
	Aubergine	22%
	Poivron et piment	16%
	Courges	13%
	Tomates	13%
	Laitues	10%
	Bette et cardé	9%

Pourcentage des surfaces françaises

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES, HORTICOLES ET PÉPINIÈRES

Exercices clos entre le 01/07/2018 et le 30/06/2019 (Source : CERFRANCE Occitanie)



EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES

→ Récoltes 2018 moins abondantes qu'en 2017

Les aléas climatiques (pluviométrie excessive au printemps, sécheresse estivale) sont la principale cause de ce recul. On observe également des réductions de surfaces pour la courgette, le concombre et le melon. La météo rythme aussi la consommation des ménages, plutôt orientée à la baisse. Les cours quant à eux progressent sur cette campagne.

→ Une situation économique et financière assainie

Le produit maraîchage progresse de 7,5% pour atteindre 203 100 €, amenant le produit moyen par hectare maraîcher à plus de 25 000 €. Une grande disparité caractérise l'échantillon : 27 exploitations ont un produit/ha inférieur à 12 000 € et 13 un produit /ha supérieur à 100 000 €. La maîtrise des intrants permet une baisse des charges opérationnelles de 3%. La hausse est de 6% pour les charges de structure, notamment le poste salarié (+8%) et le poste mécanisation (+4%). L'EBE reste constant à 46 640 €. Les annuités absorbent 30% de l'EBE, le niveau de prélèvements privés est de 17 900 € par UTH familial, laissant une capacité d'autofinancement de l'ordre de 7 650 €. Le fonds de roulement progresse et permet de couvrir 3 mois de charges. La situation financière s'améliore avec 71% des exploitations en situation de sérénité ou d'équilibre.

EXPLOITATIONS HORTICOLES ET PÉPINIÈRES

Le marché des végétaux (ornement + potager) est stable en volume mais progresse en valeur, surtout sur la partie plantes ornementales. La France est largement déficitaire sur sa balance commerciale. Le chiffre d'affaires moyen des entreprises horticoles et pépinières a continué d'augmenter en 2018 au niveau national, contrairement à celui de notre région où il est resté voisin de celui de 2017 (257 000 €). Les fortes pluies du printemps n'ont pas favorisé la vente de végétaux.

→ Produit stable et baisse du résultat

Dans ce groupe très hétérogène en termes de taille d'exploitation, de production et de mode de commercialisation, la moitié des producteurs dégage un produit compris entre 100 et 300 000 €, et 18% un produit supérieur à 300 000 €.

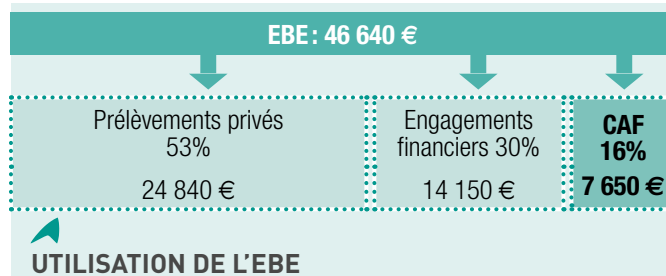
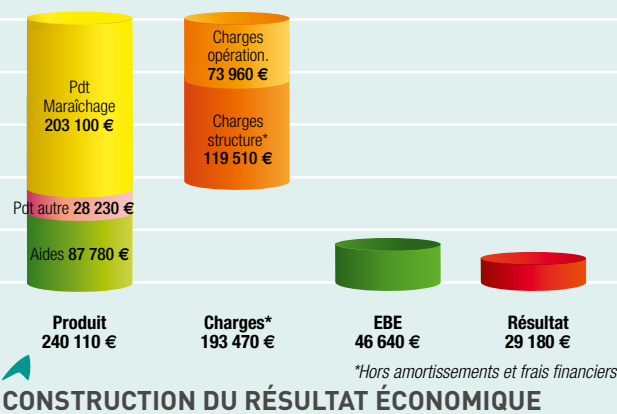
Les charges d'exploitation absorbent 85% du produit. Le coût des approvisionnements diminue (-3%) alors que les charges de structure augmentent (+5%). Le coût de la main d'œuvre salariée augmente, ainsi que les charges de mécanisation tirées à la hausse par une forte augmentation des carburants et des travaux par tiers. Les charges financières sont en diminution, de même que les frais généraux. Le montant de l'EBE est stable à 50 000 €, mais le résultat courant recule de 6%. L'EBE moyen demeure inférieur de 12 000 € à l'EBE moyen national estimé à 62 200 €.

→ Une santé financière correcte

L'EBE est absorbé à hauteur de 29% par le remboursement des annuités et les frais financiers, permettant un niveau de prélèvement privé de 13 700 € par UTH familial et une capacité d'autofinancement de 15 200 €. Les principaux ratios financiers sont au vert avec un taux d'endettement inférieur à 40%, et un fonds de roulement qui permet de financer 5 mois du cycle de production.

L'échantillon CERFRANCE Maraîchage

- 145 exploitations spécialisées, dont 61% individuelles, 22% EARL, 9% GAEC
- SAU : 31 ha dont 8 ha de cultures maraîchères
- 1,4 UTH familiale / 2,8 UTH salariées



L'échantillon CERFRANCE Horticulture et pépinières

- 78 exploitations spécialisées dont 50% individuelles, 22% en EARL, 13% en GAEC
- SAU : 14 ha dont 5 ha consacrés aux pépinières ou à l'horticulture
- 1,5 UTH familiale / 2,3 UTH salariées

